



## FORMATION DES MEMBRES DU CSE EN MATIERE DE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL Renouvellement de mandat – code 5001

### PUBLIC

- Membres du CSE
- Membres de la CSSCT (entreprises de moins de 300 salariés)
- renouvellement de mandat

### PREREQUIS

- Aucun

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- La pédagogie s'appuie sur des études de cas en support papier ou vidéo et des QCM permettant de vérifier l'acquisition.
- Des situations concrètes sont créées avec une participation active de chacun, des exercices en sous-groupes pour favoriser la formulation, l'expression et la communication.

### MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Exercices
- Questionnaire

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer l'expression collective des salariés en ce qui concerne les décisions relatives à la gestion, l'évolution économique ou encore l'organisation de travail de l'entreprise.
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail.
- Être force de proposition lors des consultations sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise.
- Connaître les droits et obligations des membres, les limites de leurs missions en matière de santé sécurité au travail
- Être capable d'analyser les conditions de travail et les risques professionnels
- Être capable d'analyser les accidents du travail et les incidents
- Être capable d'identifier et de formuler des propositions d'améliorations
- Être capable de communiquer avec la direction, les autres salariés et les acteurs externes

### PROGRAMME

#### FONCTIONNEMENT

- Désignation et rôle du secrétaire et du trésorier du CSE
- Qualité de personne morale du CSE
- Les autres représentants au sein du CSE

#### ATTRIBUTIONS DU CSE

- Attributions générales
- Consultations récurrentes et ponctuelles

#### MOYENS DE FONCTIONNEMENT DU CSE

- Heures dédiées à la délégation du personnel
- Liberté de déplacement dans l'entreprise et hors de l'entreprise
- Obligation du secret professionnel et de discrétion

#### BUDGETS ET AUTRES MOYENS DU CSE

- Les budgets utiles aux missions du CSE
- Le règlement intérieur du comité social et économique
- La répartition des rôles et des missions des élus

#### LE RECOURS AUX EXPERTS DU CSE

- Nature des expertises en vue d'une consultation ponctuelle
- Missions et rôle de l'expert-comptable du CSE

#### LA PROCEDURE D'INFORMATION-CONSULTATION

- La base de données économiques et sociales
- Définition d'une information ponctuelle

#### LES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

- Qu'est-ce qu'une activité sociale et culturelle ?
- Quels sont tous les bénéficiaires de ces activités ?
- Comment impulser une dynamique sociale et culturelle ?
- La fiscalité des activités sociales et culturelles

#### LES RISQUES PROFESSIONNELS

- L'évaluation des risques professionnels et le document unique
- Prévention des risques de coactivité (intervention d'entreprise extérieure)

#### L'ÉTENDUE DES MISSIONS SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Veiller au respect des obligations de sécurité
- Suivi des accidents du travail / maladies professionnelles
- Organiser les visites périodiques
- Gérer les situations exceptionnelles

#### ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET INCIDENTS

- Participer à l'enquête, apprentissage de la méthode de l'arbre des causes : recueil des faits, construction de l'arbre des causes
- Proposer des mesures préventives et correctives

#### PRESENTATION DE LA COMMISSION SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Rôles et missions générales des membres en matière de santé et sécurité
- Moyens et obligations des membres



1 050 €HT  
par personne



4 à 10  
participants



3 jours



24 au 26 avril 2024  
9 au 11 octobre 2024

N° déclaration d'activité  
72 33 000 12 33  
SIRET – 781843073  
NAF – 8532Z  
N° Qualiopi – 8575624

### INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Agnès VEDRENNE [www.formation-maisonindustrie.com](http://www.formation-maisonindustrie.com)  
a.vedrenne@afpiso.com  
06 81 65 35 43

Valérie VOLEAU  
v.voleau@afpiso.com  
06 85 70 62 67